

Le Cerfrance Aveyron recrute

UN/UNE COMPTABLE À RIGNAC

Fort de ses valeurs associatives et de son implication sur ses territoires, le Cerfrance Aveyron, cabinet d'expertise comptable et de conseil aux entreprises, recrute pour son agence de Rignac, un(e) comptable en contrat à durée indéterminée pour accompagner les chefs d'entreprises du Pays Rignacois.

1. CADRE

Sous la responsabilité directe de la Responsable d'agence de Rignac :

- Il (Elle) gère l'intégralité d'un portefeuille clients composé d'agriculteurs, d'artisans, de commerçants, de TPE et de professions libérales.
- Il (elle) disposera d'une réelle autonomie dans la gestion de son portefeuille client.

2. MISSIONS

- Réaliser une comptabilité jusqu'à la réalisation de la liasse fiscale et des comptes annuels
- Établir l'ensemble des déclarations obligatoires.
- Établir les devis clients.
- Arrêter les comptes et présenter une analyse des résultats chez le client afin de lui permettre de se situer.
- Détecter et intégrer les futurs projets des clients.
- Travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des services.

La réalisation des missions nécessite des déplacements sur le terrain.

3. SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser la technique comptable et fiscale de base.
- Capacité d'adaptation à l'activité et au régime fiscal du client
- Connaître les techniques d'optimisation et maîtriser les outils professionnels
- Rendre compte de l'avancée de ses dossiers à sa responsable.

4. SAVOIR-ETRE

- Homme/femme de dialogue et de partage,
- Fier de mettre en avant la neutralité, l'expertise et le professionnalisme du Cerfrance Aveyron au service de la gestion d'entreprise,
- Goût et capacité pour le travail en équipe,

- Véritable soutien technique sur l'agence,
- Volontaire et force de proposition.

5. CONNAISSANCES

- Diplômé(e) BAC + 2 (minimum) en comptabilité
- Débutant accepté,
- Expérience en cabinet appréciée,
- Connaissances appréciées du fonctionnement des entreprises agricoles, commerciales et artisanales,
- Permis B

6. REMUNERATION

- Rémunération selon profil et expérience
- Autres éléments variables de rémunération : prime d'intéressement, prime de performance, participation, chèques déjeuner, chèques vacances
- Mutuelle 100 % prise en charge par l'employeur

7. DIVERS

- 28 jours de congé/an
- 35 H annualisées (6 mois en période haute à 5 jours/semaine & 6 mois en période basse à 4 jours/semaine)
- Accompagnement spécifique mis en place pour les candidats le nécessitant afin de faciliter la mise à niveau technique (outils professionnels) et l'insertion dans l'entreprise.

**Adresser lettre de motivation et curriculum-vitae à :
direction@12.cerfrance.fr**